

Paris inaugure son nouvel abri voyageurs

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Jean-Charles Decaux, Président du Directoire et Co-Directeur Général de JCDecaux SA, ont inauguré lundi, place de la Bastille, le nouvel abri voyageurs de Paris.

Pour la première fois depuis 15 ans, Paris renouvelle ses 2 000 abris voyageurs. Les Parisiens et visiteurs bénéficient désormais d'un mobilier urbain innovant, écologique et connecté.

La société SOPACT, filiale de JCDecaux, s'est vue confié leur fabrication avec le label « Origine France Garantie », leur entretien et leur maintenance, par la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris.

Ces 2 000 nouveaux abris voyageurs sont progressivement déployés sur le territoire parisien, pour les arrêts de bus, sur les arrêts de navettes aéroportuaires, arrêts de circuits touristiques et stations de taxis jusqu'à l'été 2015.

Créés par le designer Marc Aurel, ces abris « nouvelle génération » présentent une structure simple, épurée et une ligne contemporaine parfaitement intégrée à l'environnement urbain exceptionnel de la Capitale.

Ils rassemblent pour la première fois une gamme de services innovants accessibles à tous, usagers, piétons ou simples visiteurs. A travers une approche intégrant dès la conception de ces abris les besoins des usagers, Paris modernise aussi l'image du bus et renforce l'attractivité des transports en commun.

Ces nouveaux abris proposent notamment :

- une surface abritée par le toit plus grande, avec une gamme de plusieurs abris selon l'espace disponible ;
- un accès et une circulation facilités à l'intérieur de l'abri ;
- un mât signal déporté, permettant un signal visible de loin du type d'abri (bus, ligne touristique, taxis, navette aéroportuaire), avec le temps d'attente du prochain bus visible de loin sur le mât signal ;
- pour les aveugles et malvoyants, un indice de ligne tactile et bouton d'annonce sonore du temps d'attente des bus ;
- l'éclairage sur commande du panneau d'information voyageurs la nuit ;
- un port USB permettant de recharger son mobile ;

- 100 grands écrans numériques tactiles d'information et de services, accessibles aux personnes en chaise roulante ;
- 100 toitures photovoltaïques (qui viennent contribuer à l'alimentation énergétique) et 50 toitures végétalisées ;
- 35 % d'économies dans la consommation électrique, par rapport aux abris précédents.

Les 100 écrans numériques permettent à la Ville de Paris de fournir aux voyageurs, Parisiens et visiteurs, des services inédits, performants et de qualité.

Ce support tactile interactif propose un plan de quartier innovant conçu par la Ville avec tous les points d'intérêt situés à proximité comme les équipements municipaux ou stations Vélib'. Il donne également accès à un ensemble d'applications et de contenus développé par des entreprises, start-ups et citoyens, suite à un concours lancé en octobre 2014 par la ville de Paris et JCDecaux.

Onze applications ont été retenues pour cette première phase d'expérimentation, d'une durée d'un an ; elles seront progressivement mises en service et la Ville de Paris pourra faire évoluer et enrichir ces contenus.

Contacts presse

Ville de Paris : Nadhéra Beletreche / 01.42.76.49.61 / presse@paris.fr

JCDecaux : Agathe Albertini / 01.30.79.34.99 / agathe.albertini@jcdecaux.fr